



MOTION

Déposée par Geneviève Pasche

Espaces réservés aux Associations

Je constate que les besoins associatifs sont en constante évolution et ne sont actuellement pas pris en compte de manière significative par les services communaux concernés. Dès lors il paraît urgent d'envisager mettre en place à La Tour-de-Peilz, l'accès à une maison des associations.

Le souhait de voir prochainement se développer des objectifs en matière de culture, de prévention des incivilités, de développement de solidarités intergénérationnelles et d'intégration des étrangers seraient les bienvenus dans le centre ville.

Au vu d'une forme d'urgence, il paraît judicieux dans cette législature 2011-2016 d'engager une réflexion spécifique répondant aux points suivants :

1. Quelles sont les alternatives que la commune envisage afin de favoriser la rencontre de groupes et d'associations en des lieux fermés ?
1. Quels seraient, dans la commune, les locaux (école) susceptibles d'accueillir des groupes et des associations, en semaine et les week-ends ?
2. Dans quelle mesure la rénovation, la démolition et/ou la reconstruction de différents immeubles communaux et du déménagement de certains services communaux pourraient être affectés à moyen terme à des espaces de rencontre ?

C'est pourquoi je demande que la Municipalité présente une étude et un projet pour l'aménagement de lieux fermés de rencontre destinés aux activités des diverses associations communales.

La Tour-de-Peilz le 31 aout 2011